



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E112113

VALABLE JUSQU'AU 03/11/2026

ÉDITÉ LE

07/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2008

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 10/05/2023
240 150

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX 504998162RC DAX

Siret : 504 998 162 00011

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 7159825

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 58219288

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 58219288

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : CALVET ENTREPRISE

9 RUE DE BEILLICQ
ZA LACOMIAN
40230 TOSSE

Téléphone : 05 58 77 25 87

Portable : 06 23 18 05 61

Fax : 05 58 77 20 81

Site Internet : www.calvetchauffage.fr

E-mail : gcalvet67@gmail.com

Responsabilité légale :
DARTHY CORINNE GÉRANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	21/09/2023
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	18/10/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/09/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	18/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	18/10/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.